

**Des vacances sans voiture?
C'est possible en Auvergne – Rhône – Alpes
grâce aux véloroutes et aux voies vertes**

L'AF3V (Association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes) a organisé, en collaboration avec l'association Roue Libre (Savoie), une randonnée de 9 jours et de 500 km sur les véloroutes 63 et Viarhônga du 13 au 21 Juillet 2018. Elle a invité les associations *ADTC Se déplacer autrement* (Grenoble), *À Pincés et à Vélo* (Romans-sur-Isère), *Pignon sur Rue* (Lyon) et les clubs cyclotouristes de la *FF Vélo* à se joindre au groupe. Une quarantaine de cyclistes, en majorité de la région Auvergne-Rhône-Alpes, autant voyageurs aguerris que novices, ont participé de façon partielle ou complète en partant de Chambéry pour rejoindre la vallée de l'Isère, le Rhône et finir par une croisière sur le lac du Bourget.



L'itinéraire qui sera promu très prochainement par les collectivités est déjà une réalité. Plusieurs élus locaux ainsi que des professionnels du tourisme et des journalistes, ont accueilli le groupe, très heureux de voir la fréquentation des aménagements et le bonheur qu'il procure. Les paysages traversés sont en effet exceptionnels par leurs variétés : plaines maraîchères, massifs montagneux, vestiges antiques et médiévaux, bords de rivièresVisites touristiques, naturalistes, agricoles ou historiques permettent de mieux connaître la région et sa gastronomie. Plusieurs lacs ou bases de loisirs offrent régulièrement la possibilité de baignades, très appréciées après quelques heures de vélo estival. La traversée du lac du Bourget de Chanaz à Aix-les-Bains est d'ailleurs un atout incontestable de cet itinéraire.

Sur 500 km, les tronçons terminés sont dans l'ensemble accessibles aux familles, exceptés plusieurs passages comportant des pentes au-delà de 3%. Cependant, des sections non aménagées de plusieurs dizaines de km subsistent entre Givors et Lyon puis à l'est de Lyon, entre Jons et Saint-Romain-de-Jalionas. L'absence d'aménagement et de fléchage, même provisoire, impose de bien préparer son parcours avant de l'entreprendre ou de préférer les trains régionaux quand cela est possible. Les points remarquables, services de première nécessité et centres de village sont parfois insuffisamment signalés. Campings, hôtels, gîtes et chambres d'hôtes pour une nuit sont inégalement répartis sur les territoires et obligent à rallonger ou à raccourcir des étapes.

Ces véloroutes rendent possible le passage de touristes en itinérance. Elles sont aussi beaucoup utilisées par les populations locales qui redécouvrent la possibilité de se déplacer à vélo pour leurs loisirs mais également pour leurs déplacements quotidiens. Elles permettent une activité physique quotidienne essentielle à une bonne santé et participe à la réduction de la pollution atmosphérique des vallées.

L'AF3V et les participants souhaitent que ces véloroutes soient terminées au plus vite et que les collectivités proposent les services utiles aux usagers (points d'eau, sanitaires, hébergements de tous types, commerces de proximité, ...) ou valorisent ceux existants. Si une navette fluviale est en cours d'établissement sur le lac du Bourget, les tarifs prochainement mis en place devront la rendre accessible au plus grand nombre d'usagers des véloroutes et des voies vertes. Notre région avec ses 1600 km de véloroutes et de voies vertes et à terme 2500 km, a tout pour attirer de plus en plus de citoyens pour des loisirs et des vacances en toute quiétude et sans voiture ni avion, en combinant avec l'usage des trains ou des cars TER accueillant les vélos.

Les véloroutes et voies vertes: une chance pour nos territoires!

Contacts :

Catherine Bonne, savoie@af3v.org - www.af3v.org - 06.77.11.52.67

Julien Gallet, contact@rouelibre.net - www.rouelibre.net - 09.84.45.43.15

